

Hebdo Canada

Volume 1, No 48

le 5 décembre 1973



Ottawa, Canada.

Des mesures volontaires de conservation de l'énergie éviteraient le rationnement du pétrole, 1

Ottawa remporte la coupe Grey en battant Edmonton 22-18, 3

Les documents de M. Pearson offerts aux Archives publiques, 4

De nouvelles cartouches à plombs mettront fin à l'empoisonnement des oiseaux aquatiques, 4

Timbres de Noël 1973, 5

Reprise des travaux d'aménagement de la baie James, 5

Des Canadiens à la biennale de la FAO, 5

Plus d'arbres en C.-B., 5

La population active, 6

Des mesures volontaires de conservation de l'énergie éviteraient le rationnement du pétrole

Dans une déclaration faite le 22 novembre au réseau national de télévision, le premier ministre Pierre-Elliott Trudeau a pressé les Canadiens d'étudier sérieusement les mesures volontaires de conservation de l'énergie, et de se plier aux restrictions qui leur seront suggérées par leur gouvernement provincial à la suite d'une rencontre des ministres de l'Énergie prévue pour la semaine prochaine.

"Même si le rationnement du pétrole au niveau du détaillant ne sera probablement pas nécessaire, a dit M. Trudeau, de sérieuses difficultés d'approvisionnement se poseront à nous, comme à d'autres pays, cet hiver. C'est pourquoi je vous engage à prendre en sérieuse considération les mesures qui seront annoncées dans quelques jours par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Donald Macdonald," afin de faire face aux problèmes résultant des difficultés d'approvisionnement et ainsi nous prémunir contre une pénurie éventuelle de pétrole."

Voici des extraits de la déclaration de M. Trudeau:

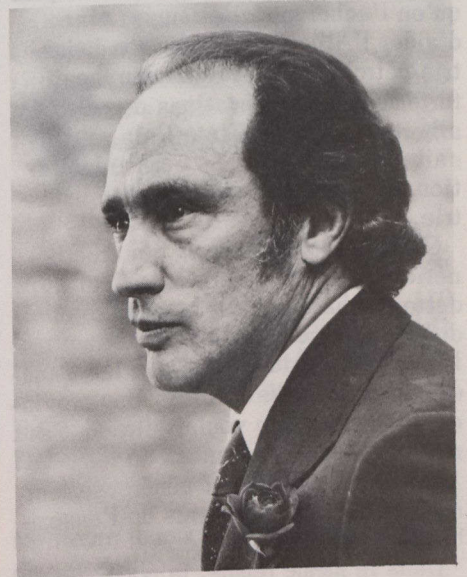
...A moins d'une brusque amélioration de la situation pétrolière internationale, nous croyons qu'un tel programme de répartition sera nécessaire cet hiver. Dans ce cas, sa portée et sa durée dépendront, du moins dans une certaine mesure, du succès des restrictions volontaires.

Cela ne veut pas dire cependant qu'il soit question pour vous ou votre famille de rationnement. Nous sommes actuellement d'avis que le rationnement du pétrole, au niveau du détaillant, ne sera pas nécessaire. Et j'insiste particulièrement sur un autre point, à savoir que le Gouvernement ne tolérera pas, sous aucun prétexte, que le carburant puisse être soustrait de ceux qui en ont besoin le plus au profit de ceux qui peuvent payer le plus.

J'ai demandé au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social de s'assurer que les versements aux personnes nécessitées suffiront à leur besoins de combustible pour l'hiver.

Si les Canadiens collaborent généreusement aux restrictions volontaires, et je suis sûr qu'ils le feront, tout porte à croire que la pénurie sera réduite au minimum pendant tout l'hiver...

Ancienne politique de l'énergie
Peut-être pourrai-je vous expliquer une



Premier ministre P.E. Trudeau

partie du travail accompli en vous exposant tout d'abord la politique de l'énergie qui existait à ce moment-là. Il s'agissait de la politique canadienne du pétrole, que le Gouvernement fédéral avait formulée dès 1961 afin de développer, dans l'Ouest du pays, une industrie pétrolière puissante, productive et rentable. Rappelez-vous qu'à cette époque le pétrole d'outre-mer était si bon marché et si abondant que le baril expédié d'Arabie saoudite à Edmonton